

# TROPHEE LE COMPTOIR IMMOBILIER

7, 8 et 9 septembre 2007 - LA TRINITE SUR MER

## AVIS DE COURSE

### 1. ORGANISATION :

Le Trophée Le Comptoir Immobilier est une épreuve officielle de la Fédération Française de Voile organisée par la SARL IZISAILING, conjointement avec la Société Nautique de La Trinité sur Mer. Cette épreuve se déroulera sur 2 journées de course (voir programme). Le classement se fera sur ces courses.

### 2. RÈGLES APPLICABLES :

2.1. L'épreuve est régie par :

- les Règles de Course à la Voile 2005-2008 (RCV – ISAF),
- les Prescriptions de la Fédération Française de Voile,
- les Règles des classes concernées, telles que modifiées par le présent Avis de Course ou par les Instructions de Course,
- le présent Avis de Course,
- les Instructions de Course, leurs Annexes et éventuels avenants.

2.2. Publicité :

Le club organisateur se réserve le droit de faire arborer aux concurrents des marquages publicitaires

### 3. CATEGORIES ADMISES À COURIR :

Seuls seront admis à courir les équipages invités par la Société Le Comptoir Immobilier. Ces équipages courront en monotypie sur des « grands surprises », mis à disposition par l'organisation et tirés au sort.

### 4. INSCRIPTIONS

4.1 Les inscriptions définitives seront enregistrées à la Société Nautique de La Trinité sur Mer vendredi 7 septembre 2007 à partir de 13H30.

4.2 **La dernière limite est fixée au vendredi 07 septembre à 18h30.**

4.3 Les concurrents devront présenter obligatoirement, au moment de l'inscription **leur licence valide avec un cachet médical et une autorisation parentale pour les mineurs.**

### 5. PROGRAMME :

Vendredi 07 septembre :

A partir de 11h00 : Accueil des concurrents à la Société Nautique de La Trinité Sur Mer.

Entraînements libres

Soirée : Dîner au « Flamingo » à Carnac – Horaire libre

Samedi 08 septembre :

11h00 : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement. 1 ou plusieurs manches à suivre.

18h00 : fin des régates

19h45 : Dîner des équipages (voir plan)

Dimanche 09 septembre :

10h30 : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement.

12h30 : fin des régates

13h15 : Buffet et remise des prix (voir plan)

## **6. PARCOURS**

Les concurrents se verront proposer des parcours techniques et/ou côtiers remis lors de l'inscription définitive.

## **7. CLASSEMENT :**

8.1. Décompte des points : le système de points a minima sera appliqué (A4 des RCV). Aucune manche ne pourra être enlevée.

8.2. Un classement sera proclamé à l'issue de chaque journée.

## **8. IDENTIFICATION DES BATEAUX**

Chaque bateau participant à l'épreuve portera un pavillon Le Comptoir Immobilier amarré dans son pataras à 2m du pont.

Chaque bateau accompagnateur portera également ce pavillon.

## **9. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS:**

Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un formulaire contenant les termes suivants : « *J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile (RCV-ISAF 2005-2008) et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve* »

Les Instructions de Course et Annexes seront disponibles après confirmation des inscriptions.